



Bilatérale FSU avec le ministre du MASA **le 6 septembre 2022**

Vision sur l'avenir : Le néant !

Présents :

- Pour la FSU Frédéric Chassagnette, Clémentine Mattei, Geneviève Laurençon, Olivier Santoul, Fabienne Dupas et Philippe Béranger.
- Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Monsieur Marc Fesneau

1- Projet d'arrêté concernant le corps des techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture.

Ce projet qui devait s'appliquer aux lauréats des concours de technicien ainsi qu'aux agents en cours de carrière a fait l'objet d'un débat lors d'un CTM. Dans sa proposition, le ministère avait l'intention d'inverser le risque et d'exclure des personnes ayant un handicap. Cette proposition était contraire à l'article L.4121-2 qui est inscrit dans le Code du travail comme mesure générale de prévention et qui prévoit d'adapter le travail à l'homme. De plus, cela va à l'encontre du discours de Madame la Première Ministre qui lors de son intervention, à l'assemblée nationale, de politique générale, le 06 juillet 2022 sur l'insertion dans l'emploi des personnes en situation d'handicap.

Cette démarche est en totale contradiction avec une politique de renforcement de l'attractivité des postes dans le domaine de sécurité sanitaire de l'alimentation. Nous avons demandé au Ministre, s'il va revenir sur ce projet de décret et d'arrêté discriminatoires et qui va bien au-delà du MASA.

Réponse du ministre :

Ce projet est pour le moment suspendu dans l'attente de l'avis de la DGAFP.

Pour la FSU, le MASA fait figure de bonne élève en introduisant des conditions de santé particulières pour accéder au corps des techniciens ainsi que ceux déjà en poste. Ce décret n'est ni plus ni moins un ballon d'essai pour la mise en place d'une fonction publique réduite et concentrée principalement sur des catégories A. Créer la pénurie d'agents de catégorie B titulaire se traduirait soit par le transfert de nos missions sur le terrain au secteur privé ou à la précarisation des missions avec l'embauche en masse de contractuels.

Si le ministère persiste à sortir ce décret nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour le contrer.

2- La création d'une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments

La création d'une police unique sans effectif à hauteur des besoins, n'est pas la solution. Nous avons demandé au Ministre, quels moyens il comptait mettre en œuvre pour la sécurité sanitaire des aliments.

Réponse de la Secrétaire Générale :

La mise en place de chef de projet dans chacune des directions en DGCCRF et en DGAL va permettre de discuter de ce transfert. Actuellement un recensement des agents DGCCRF exerçant les missions transférables est en cours.

Réponse du ministre :

Ce n'est pas une question de moyens et ce n'est pas parce qu'on prend du temps qu'on n'y va pas !

Pour la FSU : Aujourd'hui plus que jamais la sécurité sanitaire alimentaire doit être une priorité non seulement dans les paroles, mais plus encore dans les actes. En effet, les scandales mettant en danger la santé des citoyens et la filière.

Le gouvernement prévoit la mesure symbolique d'un renforcement des effectifs de MASA, en administration centrale (DGAL) et en services déconcentrés, à hauteur de 150 ETP, dont 60 ETP transférés depuis la DGCCRF et 90 créations nettes d'ETP entre 2022 et 2023. Pourtant le rapport de la commission Lactalis et de la cour des comptes pointent la faiblesse des contrôles sur le territoire.

Un des scénarios préconisait le renforcement de 900 ETP nécessaires qui était évalué à 72 M d'euros pour une contribution, en moyenne, de 190 euros par an par établissement.

La création d'une police unique sans effectif à hauteur des besoins, n'est pas la solution. Les autocontrôles réalisés par les entreprises ont démontré clairement leurs limites. Seule la pression de l'inspection sur le terrain permettra d'assurer la sécurité sanitaire alimentaire.

3- Agents des SIVEP.

Fin 2021, les chiffres parlent d'eux-mêmes au 28/12/2021 depuis la création des PCF SIVEP-BREXIT sur 250 postes, il y eu 432 recrutements et 143 démissions.

En 2022, les recrutements sont 100% des contractuels pour les vétérinaires et à 88% pour les techniciens.

Depuis 2019, malgré le refus unanime des organisations syndicales contre le projet de réduction des coûts liés à l'organisation particulière du travail dans les SIVEP, le MASA continue de refuser la compensation du travail les samedis, dimanches et jours fériés.

Nous avons demandé au Ministre, s'il allait prendre des mesures afin d'améliorer l'attractivité de ces postes.

Réponse de la Secrétaire Générale :

Une revoyure de la grille des catégories B et une amélioration de la rémunération des contractuels B pour diminuer les écarts avec les titulaires. Il est prévu des tickets restaurants pour les agents en « cycle capitainerie ».

Réponse du Ministre :

Le ministère a conscience de la situation.

La FSU revendique la réduction du temps de travail à 1460 heures à toute et tous, due aux conditions particulières (travail de nuit, horaires décalés, le froid et l'humidités) et demande un véritable plan de titularisation comme en abattoir, qui améliore sensiblement leur rémunération.

4- L'influenza aviaire et l'échec des politiques de prévention

Les années se succèdent et se ressemblent, plus de 14 millions de volailles ont été abattu en 2021, les pertes économiques sont phénoménales et la biosécurité mise en place en 2018 montre une nouvelle fois son insuffisance. Nos collègues techniciens jouent le rôle de pompier, devant cette situation qui perdurent. Nous avons demandé au Ministre, quels moyens il allait mettre en place.

Réponse du ministre :

La situation est identique dans les autres pays, il ne connaît pas de solution miracle et fait confiance à l'ANSES. Cette situation va perdurer, il faudra s'adapter. Concernant le personnel, il redéployera des effectifs pour faire face.

Et nous avons eu droit à un petit cours sur la migration des oiseaux.

Pour la FSU, le ministre fait preuve de son amateurisme. Aucune vision pour éradiquer cette épizootie, aucune remise en cause du système de production, indemniser la filière avec 800 millions d'euros d'aide et quelques dizaines d'euros pour les collègues techniciens voilà c'est tout !

Avec les camarades de "L'élan commun" (CGT, SOLIDAIRE, FSU) nous agissons pour défendre et promouvoir le Service Public et ses agent-es.

